

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME
ET DE L'HABITAT

du 6/8/84 AD.-

SECRET N° 84/75I /MTPCUH/RNTP
portant titularisation et nomination des
Ingénieurs Stagiaires des cadres de la
catégorie A hiérarchie I des Services
Techniques (T.P) au titre de l'année 1983

DIRECTION GENERALE DE LA REGIE
NATIONALE DES TRANSPORTS ET DES
TRAVAUX PUBLICS

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

-:-:-:-:-

V I S A S:

- Vu la constitution du 8 Juillet 1979;
- Vu la loi 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979;
- Vu la loi 15/62 du 3/02/62 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21/06/58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- Vu le décret n° 60/90 du 03.05.60 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques;
- Vu le décret 62-130/MF du 9/05/62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- Vu le décret 62/197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3/02/62 portant statut général des fonctionnaires;
- Vu le décret 62-198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie AI;
- Vu le décret 63/81/FPBE du 26/03/63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;
- Vu le décret 65/170/FP-BE du 25/6/65 réglementant l'avancement des fonctionnaires;
- Vu le décret 74/470 du 31/12/74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/196/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- Vu le décret 79/154 du 04/04/79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le décret 80/644 du 28/12/80 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;
- Vu le rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret n°-80/644 du 28/12/80 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;
- Vu le décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des membres du Gouvernement;
- Vu le décret 83/320 du 3/05/83 portant nomination d'un membre du Conseil des Ministres;
- Vu les Procès-verbaux de la Commission Administrative Paritaire du 20 Janvier 1984;

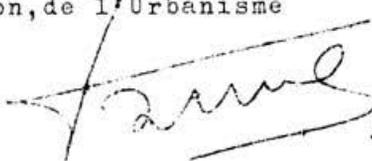
ARTICLE 1er. - Les Ingénieurs Stagiaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (TP) dont les noms suivent, sont titularisés et nommés au 1er échelon de leur grade indice 830 ACC = néant comme suit:

- BIMOKONO Paul-Célestin p/c du 6/01/83, Mini-Industrie & Pêche
- BOUNGOU André p/c du 4/02/83, CRETH Brazzaville
- LENGOUNGA Basile p/c du 23/09/83, DCUH Brazzaville
- MOUKAKOU Benoît p/c du 18/11/83, DCUH Brazzaville
- GAPO Philippe p/c du 10/11/83, SGP Brazzaville
- NGOUOBOLO Joseph p/c du 01/07/83, DCUH Brazzaville
- NGAGNON Louis-Patrice p/c du 28/05/83, RNTP Brazzaville
- NGASSAKI Dominique p/c du 19/01/83, RNTP Brazzaville
- DIHOULOU Jacques p/c du 02/02/83, RNTP Brazzaville
- MAKOUNDOU Pascal p/c du 22/04/83, RNTP Brazzaville
- DIABANKANA Roger p/c du 01/02/83, DCUH Brazzaville
- KOUBA Raymond p/c du 01/02/83, DCUH Brazzaville
- MIKALA-MVOUMBI François p/c du 24/06/83, RNTP Brazzaville
- LAMDU Mathias p/c du 22/04/83, RNTP Brazzaville
- BATADINGUE p/c du 22/02/83, RNTP Brazzaville
- LOUKOMBO Adolphe p/c du 24/06/83, RNTP Brazzaville
- DONGALI-NGAGNANI Jacques p/c du 23/03/83, RNTP Brazzaville.

... / ...

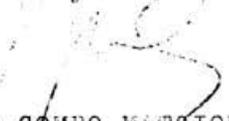
ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant ~~et~~ point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement
Le Ministre des Travaux Publics
de la Construction, de l'Urbanisme
et de l'Habitat,



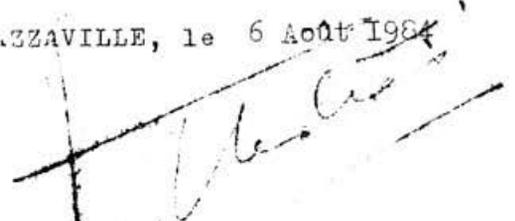
Le Colonel Benoît MOUNDELE-NGOLLO.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,



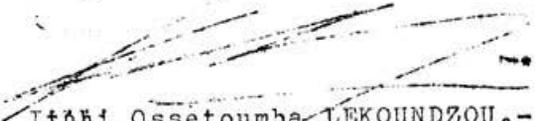
Bernard COMBO MATSIONA.-

BRAZZAVILLE, le 6 Août 1984



Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,



Ilihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- SGCM/BC 3
- MTPCUH 2
- DFP 2
- DGB 2
- DCF 2
- DG/RNTP 40
- Mini-Industrie 2
- CREPH 2
- DCUH 2
- SGP 2
- Dossiers 51
- Intéressés 17

